

Veille sur la diversité, l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations dans les procédures de gestion des ressources humaines

N°119 – Mai 2025

**diversité
& égalité**

VEILLE SUR LA DIVERSITE, L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LES PROCEDURES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Vous trouverez ci-dessous un produit de veille mensuel sur la diversité, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations dans les procédures de gestion des ressources humaines, réalisé par le CRDM à la demande de la DRH. Destinée aux agents du réseau des référents diversité, cette veille est également à la disposition de tous.

Ce produit récapitule l'actualité juridique et documentaire relative à ce thème. Les informations sont classées selon les 25 critères de discrimination et les thématiques des groupes de travail mis en place par le comité stratégique présidé par le secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales, le 16 janvier 2012.

Si un critère ou une thématique ne figure pas dans ce document, cela signifie qu'aucune information ou documentation n'a été publiée sur le sujet dans le mois écoulé. Pour chaque critère ou thématique, les informations sont classées par ordre chronologique décroissant et selon leur typologie (juridique en premier, documentaire ensuite).

Si vous souhaitez recevoir cette veille, n'hésitez pas à nous contacter : dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr

SOMMAIRE

[Zoom sur...](#)

[Discriminations - généralités](#)

[Origine](#)

[Religion](#)

[Sexe](#)

[Situation de famille](#)

[Apparence physique](#)

[Précarité sociale](#)

[Etat de santé](#)

[Handicap](#)

[Identité de genre](#)

[Age](#)

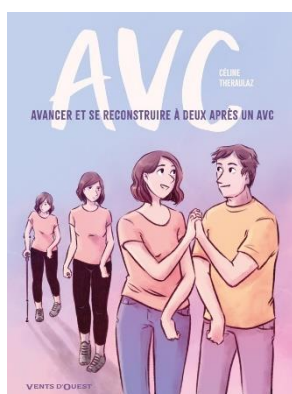
[Essaimage des bonnes pratiques au sein du ministère](#)

Zoom sur...

Après la rencontre avec les auteurs le 22 avril à DUQUESNE, vous trouverez, en prêt, à la bibliothèque culturelle de DUQUESNE, la BD "AVC : se reconstruire à deux après un AVC" (qui vient de paraître).

Céline Théraulaz, Louis Gustin, Elise Mathy

16 avril 2025, éditions Glénat.



"Elise mène une vie saine. Elle prépare le marathon tout en se consacrant à ses études de médecine. Mais un beau matin, elle s'écroule en plein milieu de la rue. Le diagnostic est sans appel. À 27 ans, Elise vient de faire un AVC ! Après un réveil difficile à l'hôpital, elle entame un long combat, celui de la rééducation. Car Elise est maintenant hémiparétique du côté gauche. Son cerveau n'est plus aux commandes. Comme Elise, Louis est aussi victime d'un AVC, il a 24 ans, mais lui est touché du côté droit et se réveille aphasique : il ne peut plus ni marcher ni parler. Leur vie vient de basculer en une fraction de seconde, échappant à toute statistique médicale. Il leur faudra désormais apprivoiser un nouveau corps, réapprendre les gestes les plus simples, parler, s'habiller, sourire à nouveau. Entre frustrations, rêves brisés et envie de renouer avec le monde professionnel, ils vont chacun puiser en eux la force d'avancer jusqu'à ce que le destin s'en mêle et que leurs chemins

se croisent... C'est le début d'une amitié qui commence au détour d'un groupe de parole. Ils se comprennent, ont traversé les mêmes épreuves et partagent surtout les mêmes doutes et les mêmes espoirs de reprendre une vie normale malgré leur handicap. Cette histoire d'amour naissante pourrait-elle les aider à retrouver du sens, à reprendre goût à la vie, à se dépasser ? Malgré le regard des autres et les obstacles quotidiens, Elise et Louis vont se soutenir, progresser et peu à peu reconquérir leur indépendance...

Avec ses dessins doux et délicats, Céline Théraulaz met en lumière un mal qui n'épargne plus les plus jeunes générations. D'après l'histoire vraie d'Elise et Louis, l'autrice livre un récit de vie aussi bouleversant que pédagogique sans jamais tomber dans la condescendance et porte un regard quasi sociologique sur la prise en charge des victimes. Les protagonistes en frôlant la mort trouvent l'amour. Une leçon de vie et de courage pour un premier roman graphique documenté et inspirant qui interroge notre rapport au handicap. Aujourd'hui Elise et Louis, continuent leur travail de sensibilisation à travers des conférences et des prises de parole et avancent, ensemble."

Discrimination - généralités

- **Quel visage de la France invisible ?** Union sociale, magazine du réseau UNIOPSS - URIOPSS n°386 avril 2025 - Interview de Vincent Jarousseau [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
Auteur de « Dans les âmes et les urnes : dix ans à la rencontre de la France qui vote RN », Vincent Jarousseau explore depuis plus d'une décennie les causes profondes de la montée en puissance de l'extrême droite dans notre pays et met un peu de lumière sur la France invisible
Dans les âmes et les urnes : dix ans à la rencontre de la France qui vote RN de Jarousseau, Vincent [ouvrage : QS 02 2 JAR].
- **Le système universitaire face à l'enjeu de la diversité**, dépêche AEF n° 729711, 16 avril 2025 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
"Puisque Monsieur Trump veut faire disparaître la diversité, revendiquons-la. Assumons-la comme une vraie richesse mise en valeur, et non pas dénaturée, par notre système universitaire", plaide Jean-Michel Jolion, jeune retraité de l'enseignement supérieur, dans une tribune adressée à AEF info. L'ancien chef du service de la coordination des stratégies de l'ESR se penche sur la manière de répondre à la diversification des profils étudiants. Plutôt que d'introduire une hiérarchie et pour aller au-delà d'une vision réparatrice

de la diversité, il estime qu'une "révolution pédagogique" est nécessaire, qu'il faut assumer la complexité de la diversité et ne pas la dénaturer. Ainsi, "il faut peut-être concevoir un nouveau métier, à côté des enseignants-chercheurs", faire évoluer les concours... "La première étape est celle de la réflexion collective", avec l'État, les établissements et les partenaires socio-économiques.

- **Le rapport annuel du Défenseur des droits : le Défenseur des droits préconise un renforcement des sanctions contre les discriminations**

Dans son rapport annuel d'activité, présenté le 25 mars 2025, le Défenseur des droits pointe une baisse de 15 % des saisines liées à la lutte contre les discriminations, qui passent de 6 703 en 2023 à 5 679 en 2024. Aux yeux de l'institution, cette situation traduit "l'ampleur du non-recours", qualifié de "massif". Dans l'emploi privé, les principaux motifs de réclamation auprès du DDD sont le sexe, l'âge, l'origine et l'état de santé. Claire Hédon propose "d'améliorer le dispositif de l'action de groupe" ou encore de "renforcer le caractère dissuasif des sanctions".

Origine

- **Imposer à un salarié prénommé Mohamed de s'appeler Antoine au travail est une discrimination liée à l'origine**, AEF dépêche n° 730262 23/04/2025 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr] Cour d'appel de Paris, 18 février 2025, n° 22/04957

De son embauche en novembre 1996 comme ingénieur commercial à sa rupture conventionnelle en avril 2017, Mohamed X a été appelé Antoine dans le cadre de son travail, à la demande de son employeur, et jusqu'à ses bulletins de paie. En 2019, il saisit la justice pour faire reconnaître ce qu'il considère comme une discrimination raciale. La Licra intervient à ses côtés. Entre-temps, le Défenseur des droits, saisi par le cadre, a conclu dans [une décision du 8 janvier 2021](#) à l'existence d'un harcèlement moral discriminatoire et à une discrimination fondée sur le patronyme et/ou l'origine. La cour d'appel saisie du litige donne raison au salarié dans un arrêt du 18 février 2025. Elle condamne son employeur à lui payer une indemnité de 20 000 euros pour discrimination fondée sur l'origine et violation de sa vie privée, et une autre de 10 000 euros pour harcèlement moral discriminatoire.

- **Amendes, évictions, contrôles : une étude sur la gestion des "indésirables" par la police**, Défenseur des droits, 09/04/2025

Un rapport publié par le Défenseur des droits, mercredi 9 avril, dénonce les méthodes de la police pour évincer de l'espace public parisien des personnes considérées comme "indésirables sur la base de leur âge, genre, assignation ethno-raciale et précarité économique", soit des jeunes "racisés" issus de milieux populaires. Le rapport décrypte également "la pratique de la multi-verbalisation" "Cette multi-verbalisation donne lieu à des dettes conséquentes, qui peuvent aller jusqu'à plus de 30.000 euros pour des adolescents ou jeunes adultes", souligne le document. Le Conseil d'état a reconnu "l'existence de contrôles d'identité discriminatoires qui ne peuvent être réduits à des cas isolés".

Religion

Fait religieux : la clause de neutralité interdisant le voile doit répondre à un besoin véritable (Défenseur des droits) dépêche AEF n° 729789, 14 avril 2025 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

Défenseur des droits, 14 mars 2025, décision n° [2025-038](#)

Défenseur des droits, 14 mars 2025, décision n° [2025-039](#)

Le Défenseur des droits considère, dans une décision du 14 mars 2025, que la rupture de la période d'essai d'une salariée musulmane fondée sur l'interdiction du port du voile en vertu d'une clause de neutralité dans

le règlement intérieur est discriminatoire si l'employeur ne démontre pas que cette clause répond à un besoin véritable. Dans une autre décision du même jour, il retient que l'employeur qui entend se prévaloir d'une telle clause pour justifier un refus d'embauche doit le faire de façon claire et précise et ne peut se contenter de dire que "le port du foulard n'est pas accepté".

Sexe

- **Femmes et sport : Bâtir des carrières, conquérir l'égalité**, Haut conseil à l'égalité (HCE), avril 2025
L'élection de Kirsty Coventry, première femme à présider le Comité International Olympique (CIO) le 20 mars dernier, est un signal positif pour l'évolution de la parité dans le sport. Mais bien que la parité soit désormais obligatoire au sein des instances dirigeantes des fédérations sportives au plan national depuis 2022, les résultats restent préoccupants.
- **Violence basée sur le genre : définition, faits et actions de l'UE pour y mettre fin**, site du Parlement européen 14/04/2025
La plupart des pays de l'UE disposent de lois contre les violences à l'égard d'une personne en raison de son sexe ou de son orientation sexuelle. Cependant, l'absence de règles communes pour y faire face empêche de solutionner le problème. Pour cette raison, le Parlement européen a insisté sur une nouvelle législation européenne en la matière et a mené plusieurs actions pour lutter contre ces violences.

Situation de famille

- **Une différence de salaire entre deux salariées, fondée sur la qualité d'épouse de l'une d'elles est discriminatoire**, AEF dépêche n° 729694 09/04/2025 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
Toute discrimination fondée sur la situation de famille est interdite. Ce critère de la situation de famille ne vise pas uniquement celle de la personne qui se dit discriminée. Il s'applique également à celle de l'employeur, précise la Cour de cassation le 9 avril 2025. Dès lors, un député ne peut justifier la différence de traitement en matière de rémunération entre ses deux collaboratrices par le fait que l'une d'elles est son épouse.

Apparence physique

- **Discriminations liées à l'apparence physique : 7 salariés français sur 10 considèrent que leur entreprise n'agit pas suffisamment**, (Apicil) avril 2025
Apicil publie le 3 avril 2025 son 5e baromètre sur "Les Français et l'inclusion", consacré cette année aux discriminations liées à l'apparence physique en entreprise. Si pour 87 % des Français, l'entreprise a un rôle à jouer en matière d'inclusion, 97 % considèrent que l'apparence physique exerce une influence sur au moins une étape de la carrière, comme le recrutement ou les promotions. Un tiers des salariés a décidé d'adapter son apparence à la suite d'une remarque au travail. Sept sur dix pensent que l'entreprise n'agit pas assez en matière de discriminations liées à l'apparence physique.

Précarité sociale

- **Les inégalités sociales, de l'école primaire à la fin du collège**, L'Observatoire des inégalités 22/04/2025
Dès le primaire, les enfants d'origine sociale défavorisée obtiennent en moyenne de moins bons résultats que les enfants de cadres. On retrouve ces écarts au collège et ils déterminent l'orientation de fin de troisième.
- **Pauvreté monétaire, privation et difficultés financières : des situations qui ne se recouvrent que partiellement**, INSEE Analyses n°107 08/04/2025
L'Institut national de la statistique et des études économiques a publié une étude sur la pauvreté, d'après des données de 2023. Elle renseigne sur le phénomène par deux approches habituelles : les ressources des ménages (« pauvreté monétaire ») et leurs conditions de vie (« privation matérielle et sociale »). L'étude inclut une autre approche : le ressenti des ménages sur leur situation financière à la fin du mois, après leurs dépenses courantes. C'est complémentaire, car les trois situations ne se recouvrent pas totalement.
- **Vieillesse et perte d'autonomie des personnes sans domicile : des pistes pour un accompagnement digne**, Localtis 08/04/2025
Dans une étude rendue publique cette semaine, l'Uniopss appelle à "dépasser les frontières entre le secteur du grand âge et celui de l'hébergement/logement" pour permettre aux personnes en situation de grande précarité de vieillir et d'être accompagnées dans la dignité [Le communiqué de l'Uniopss](#) et [l'étude de l'Uniopss](#)
- **Ouvrage : les domesticités**, Alizée Delpierre, La Découverte, 2023 [QS 01 2.3 DEL],
Longtemps ignoré des pouvoirs publics, le travail domestique rémunéré est aujourd'hui de plus en plus régulé. D'abord en marge du champ académique, il est devenu un objet de recherche à part entière. L'Organisation internationale du travail estime à plus de 100 millions le nombre de domestiques à travers le monde. À la croisée de relations salariales et familiales, la domesticité recouvre des réalités diverses : les tâches effectuées, le type d'emploi, les caractéristiques des domestiques, leurs conditions de vie et de travail, leurs trajectoires ou encore leurs luttes collectives sont loin d'être homogènes. Qui fait le travail domestique chez autrui et qui le délègue ? Les domesticités ont-elles des caractéristiques qui résistent au temps et se retrouvent d'un espace géographique à un autre ? Quelles places économiques et politiques occupent-elles aujourd'hui ? Ce livre appréhende les domesticités comme un rapport social, qui cristallise des inégalités sexuées, raciales et socioéconomiques, que la mondialisation et le capitalisme contemporains ne cessent de renforcer.

Etat de santé

- **Rapport - Prévenir les discriminations dans les parcours de soins : un enjeu d'égalité**
Défenseur des droits, 06 mai 2025
En France, l'accès aux soins n'est pas égal pour tous. Origine, précarité, handicap, identité de genre... Autant de critères qui, en théorie, ne devraient avoir aucune incidence sur la prise en charge médicale, mais qui, dans la réalité, engendrent des discriminations systémiques. Pour mettre en lumière ces inégalités, le Défenseur des droits publie un rapport fondé sur un vaste appel à témoignages mené fin 2024 auprès de patient-es et de professionnel-les de santé. Loin d'être anecdotiques, les situations recensées révèlent des obstacles récurrents et profonds, contraires au principe fondamental d'égalité d'accès aux soins.

Handicap

- **Le refus de procurer à un travailleur handicapé un siège préconisé par le médecin du travail peut être discriminatoire**, AEF dépêche n° 729349 03/04/2025 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

Cass. sociale., 2 avril 2025, n° 24-11.728

La Cour de cassation, dans un arrêt publié du 2 avril 2025, rappelle le régime probatoire de la discrimination en raison du handicap d'un salarié. Le refus, même implicite, de l'employeur de prendre des mesures concrètes et appropriées d'aménagements raisonnables pour permettre au salarié de conserver son emploi peut laisser supposer l'existence d'une telle discrimination. Le salarié doit ainsi présenter les éléments de fait laissant supposer l'existence d'une telle discrimination.

Autre commentaire : [Emploi : refuser un siège adapté est une discrimination !](#) sur le site handicap.fr 22/04/2025

Avis aux employeurs ! Refuser de fournir un équipement nécessaire à l'adaptation du poste d'un travailleur en situation de handicap, malgré les préconisations de la médecine du travail, constitue une discrimination, tranche la Cour de cassation.

Identité de genre

- **"Pas besoin d'être un spécialiste pour accompagner les transidentités dans l'entreprise" (Em Hahn, L'Autre cercle)**, AEF dépêche n° 728500, 04/04/2025 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

Quel pronom utiliser et comment l'accorder pour une personne non binaire ? Une femme transsexuelle doit-elle être considérée comme une femme ou comme un homme ? Face à certaines de ces questions liées à la transidentité, les employeurs peuvent encore aujourd'hui se retrouver sans références. Pour les aider, l'association L'Autre cercle publie une actualisation de son guide sur le sujet des transidentités et de la non-binarité. Un outil qui devrait leur permettre de disposer d'une base de connaissances sur le sujet, "sans avoir besoin d'être un spécialiste". Catherine Tripon, porte-parole et coresponsable du pôle employeurs et de la charte d'engagement LGBT+, et Em Hahn, présidente de L'Autre cercle Île-de-France, expliquent à AEF info les ajouts qui ont été faits au guide et ce que la transidentité au travail implique à notre époque.

Age

- **[Il n'y a pas d'âge pour entreprendre !](#)** Bpifrance Le Lab 14/04/2025

La dernière étude de Bpifrance Le Lab, intitulée Seniors, il n'y a pas d'âge pour entreprendre, montre que les entrepreneurs seniors (plus de 50 ans) sont aussi motivés, prêts à innover et à prendre des risques que les plus jeunes. Depuis une décennie, la part des entrepreneurs de plus de 50 ans ne cesse d'augmenter : 50 % des entrepreneurs ont aujourd'hui entre 47 et 61 ans.,

Essaimage des bonnes pratiques

- **[Le gouvernement veut "passer à l'action" sur la question de l'emploi des 50+](#)**

Le gouvernement a choisi de faire de l'emploi des 50 ans et plus une priorité. C'est ce que la ministre du Travail et de l'Emploi, Astrid Panosyan-Bouvet, est venue rappeler à l'occasion d'un colloque organisé par le ministère mardi 29 avril et intitulé : "Emploi des 50+, le passage à l'action".

Vous pouvez adresser vos demandes de communication d'articles ou de prêts d'ouvrages ou revues :

- Si vous êtes sur le site Duquesne, directement au CRDM : dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr

Horaires d'ouverture du CRDM : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h

- Si vous êtes sur un autre site d'administration centrale ou en région, à vos centres de documentation de proximité :
 - [Liste des centres de documentation en administration centrale et en régions](#)

Pour vous abonner à la veille :

- Contactez-nous : dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr



Secrétariat général
Direction des ressources humaines



Secrétariat général
Direction des finances,
des achats et des services